

Foire Aux Questions

Tout ce qu'il faut savoir sur votre passage à Visa Debit

Vous venez de recevoir votre nouvelle carte Visa Debit ? Voici les réponses aux questions les plus fréquentes pour vous aider à l'utiliser sereinement et profiter pleinement de ses fonctionnalités.

1. Quelles sont les principales différences entre la carte V PAY et la carte Visa Debit ?

La carte Visa Debit se distingue principalement par sa compatibilité avec les paiements en ligne. Elle est également acceptée dans un nombre plus important de commerces, y compris en dehors de l'Europe, ce qui facilite vos paiements à l'international.

2. Comment activer ma nouvelle carte Visa Debit ?

Il vous suffit d'effectuer un premier paiement avec votre code PIN pour que la carte Visa Debit soit activée et que votre ancienne carte V PAY soit automatiquement désactivée. Vous pouvez également activer votre carte directement depuis votre banque en ligne R-Net en cliquant sur « Activer » dans la vue « Cartes ».

3. Le code PIN de ma nouvelle Visa Debit est-il le même que celui de mon actuelle V PAY ?

Oui, votre code PIN reste inchangé . Vous pouvez continuer à l'utiliser comme d'habitude.

4. Que devient ma carte V PAY ?

Votre carte V PAY sera automatiquement désactivée dès que vous effectuerez votre première transaction avec votre carte Visa Debit en utilisant votre code PIN (paiement en magasin, ou retrait Bancomat uniquement).

5. Le coût de ma carte change-t-il ?

Non, la cotisation annuelle de votre carte reste identique à celle de votre carte V PAY actuelle.

6. Les paiements avec la carte Visa Debit sont-ils prélevés immédiatement ?

Oui, les montants des transactions effectuées avec votre carte Visa Debit sont débités directement de votre compte courant, comme c'était le cas avec votre carte V PAY.

7. Vais-je recevoir un relevé mensuel de mes transactions ?

Non, les transactions réalisées avec votre carte Visa Debit apparaissent directement sur votre relevé de compte courant, accessible via votre banque en ligne R-Net ou sur vos extraits de compte habituels.

8. Puis-je désactiver la fonction « achat en ligne » ?

La fonction « achat en ligne » est activée par défaut, mais vous pouvez la désactiver à tout moment via votre banque en ligne R-Net ou en contactant directement votre conseiller.

9. Que dois-je faire en cas de perte ou de vol de ma carte Visa Debit ?

En cas de perte ou de vol, contactez immédiatement Worldline au 49 10 10 pour un blocage de votre carte et déclencher la production d'une nouvelle carte. Les démarches sont identiques à celles en vigueur pour votre ancienne carte V PAY.

10. Puis-je continuer à utiliser ma carte V PAY tant que je n'ai pas utilisé la nouvelle carte Visa Debit ?

Votre carte V PAY reste active 3 mois tant que vous n'avez pas effectué de paiement avec votre nouvelle carte Visa Debit. Passé ce délai, votre V PAY sera automatiquement désactivée.

11. Mon enfant mineur peut-il recevoir une carte Visa Debit ?

Oui, à partir de 12 ans, un mineur peut se voir attribuer une carte Visa Debit. La fonction « achat en ligne » est activée par défaut, mais le représentant légal peut demander sa désactivation via R-Net ou en agence.

Des questions supplémentaires ? Votre conseiller Raiffeisen est là pour vous accompagner, vous pouvez le contacter directement depuis votre banque en ligne R-Net.